

*Service du renseignement de sécurité*

● (1130)

Je vois, monsieur le Président, que vous me faites signe qu'il me reste très peu de temps. J'espère avoir réussi à convaincre au moins Votre Honneur que le titre du projet de loi n'est pas approprié. Il ne reflète pas ce que contient la mesure et il ne reflète pas non plus la réalité. Je sais que les ministériels ont de la difficulté à comprendre cela, mais je voudrais savoir éventuellement quel est au juste l'avis de M. John Turner à ce sujet.

**M. Evans:** Attendez aux prochaines élections.

**M. Bob Ogle (Saskatoon Est):** Monsieur le Président, je voudrais traiter ce matin du libellé au titre du projet de loi. Le voici:

Loi constituant le Service canadien du renseignement de sécurité, édictant la loi concernant la poursuite de certaines infractions en matière de sécurité et dans des domaines connexes et modifiant certaines lois en conséquence ou de façon corrélative.

Selon moi, il est extrêmement important de pouvoir définir exactement ce qui se passe et de dire les choses clairement afin que tout le monde puisse comprendre. Il n'y a rien de nouveau là-dedans.

Au premier chapitre de la Genèse, les anciens relèvent le fait très important que, parce qu'il peut nommer la création, l'être humain diffère des autres créatures et peut donc expliquer, dire et savoir exactement ce qu'est une idée.

Selon moi, certains des mots contenus dans le titre du projet de loi n'expliquent nullement de quoi il s'agit et ne peuvent pas être compris. Le premier de ces mots est «sécurité». J'en ai déjà parlé. Je répète qu'à mon avis, le mot «sécurité», du moins en anglais, n'est pas très bien compris de nos jours. Il est vague. De fait, il est plus que vague parce que, selon moi, sa signification a littéralement changé de mon vivant et depuis que je parle anglais. Quand j'étais un enfant, et d'autres députés de mon âge s'en souviendront, «sécurité» décrivait un état. Cela décrivait l'état de quelqu'un qui était à l'abri chez lui. C'était l'état de ceux qui mangeaient à leur faim, qui pouvaient se tenir au chaud et qui étaient à l'abri des intempéries. Essentiellement, il signifiait qu'on était en bonne posture.

De notre vivant, et de façon encore plus marquée récemment, «sécurité» a littéralement changé de signification pour bien des gens. Il arrive plus souvent de nos jours que le mot «sécurité» soit utilisé couramment pour exprimer le fait qu'on ne peut faire confiance à personne. Je pense que le meilleur exemple que je puisse en donner est une chose dont tous les députés et tous les Canadiens ont fait l'expérience. Il s'agit de la façon dont les gens sont traités au moment de prendre l'avion. Il y a encore quelques années, je pouvais monter à bord d'un avion aussi facilement que s'il s'était agi d'un autobus ou d'un train. Récemment, à cause d'incidents dans l'aviation internationale, les vérifications de sécurité sont devenues chose courante dans bien des régions du globe même si, à certains

endroits, on ne s'en préoccupe pas beaucoup et si, dans certains pays d'Amérique latine que je connais, on ne fait pas vraiment de vérifications de sécurité aux aéroports. Les députés auront remarqué la façon dont j'utilise le mot «sécurité». De nos jours, ce mot évoque un événement ou une situation où chacun est considéré comme un criminel en puissance. La bonne foi de chacun est mise en doute jusqu'au moment où l'on peut être certain qu'il n'est pas un criminel. A mon avis, cela va à l'encontre de nos traditions. Pour respecter les traditions canadiennes, il importe de se rappeler que les gens ne sont pas automatiquement des criminels.

Je trouve très déconcertant et d'une certaine façon dangereux que tellement de gens acceptent sans réfléchir le fait qu'il faille se soumettre au contrôle de sécurité avant de pouvoir monter à bord d'un avion. Je ne me sens pas plus rassuré à bord d'un avion après avoir traversé le détecteur électronique qu'auparavant. Selon moi, quiconque veut voler un avion peut le faire, qu'il ait traversé la petite porte électronique ou non. Cela ne me donne pas un plus grand sentiment de sécurité. Cette idée fausse voulant que n'importe qui puisse veiller à la sécurité de chacun et qu'un grand frère qui voit tout puisse donner plus de sécurité aux Canadiens est essentiellement le principe sur lequel se fonde le projet de loi.

Lorsque je vois le titre du projet de loi, monsieur le Président, et le mot «sécurité», j'ai l'impression qu'on nous monte un bateau. Si nous voulons employer le mot «sécurité», il serait probablement plus juste de commencer par parler de projet de loi visant à établir un État de sécurité nationale. L'État de sécurité nationale est une réalité. J'ai vécu dans de tels États. Beaucoup de ces États ont surgi au cours des vingt dernières années. Dans de nombreux pays du tiers monde, notamment en Amérique latine, l'État de sécurité nationale est devenu une notion primordiale pour les puissances établies. Il y est devenu courant de penser que les citoyens qui sont contre les puissances établies, sont coupables de subversion. Il a fallu établir une police de sécurité nationale pour faire la chasse aux citoyens subversifs. Je l'affirme en connaissance de cause.

Des pays très démocratiques sont devenus de pareils États et cela, très récemment. Le Chili est un de ceux-là. C'est un État de sécurité nationale selon la nouvelle définition de sécurité nationale. Le Chili a une force policière imposante, une armée, non pas pour se protéger de citoyens d'autres pays, mais pour réprimer sa propre population. La même situation est aussi apparue au Brésil, en Bolivie et en Uruguay. Elle existe encore dans ce dernier pays. La semaine dernière, le chef de l'opposition du Parlement uruguayen est rentré en Uruguay où il a été immédiatement emprisonné. Pourquoi? Avait-il commis un crime? Non, l'État de sécurité nationale a tout bonnement décidé qu'il n'avait pas le droit de s'opposer au gouvernement en place.